

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2349**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)*

CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole option Cavalier-soigneur, lad-jockey - lad-driver, lad-driver d'entraînement (1 an)

Nouvel intitulé : Lad-cavalier d'entraînement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative du ministère chargé de l'agriculture	Directeur régional de l'agriculture et de la forêt, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1967)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Activités visées :

Le cavalier-soigneur, lad-jockey ou lad-driver d'entraînement comprend et assure l'exécution du travail décidé par les personnes compétentes dont il dépend et leur fournir tous les renseignements utiles sur l'état des chevaux et matériels dont il a la charge. Il accomplit les activités suivantes :

- il assure les soins quotidiens à prodiguer à un cheval de sport (litière, pansage, nourriture, soins vétérinaires élémentaires) ;
- il est capable d'exécuter chaque jour le travail d'entretien nécessaire au maintien de la condition physique d'un cheval de sport et de rendre compte de l'exécution de ce travail ;
- il entretient les harnachements et le matériel nécessaire aux chevaux.

/

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Secteur d'activités :

- Ecurie d'entraînement de chevaux de courses,
- Centres équestres liés à la compétition,
- Haras nationaux.

#### Types d'emplois accessibles :

- Palefrenier, cavalier-soigneur,
- Cavalier d'entraînement,
- Lad-jockey, lad-driver
- Chef d'écurie,
- Entraîneur,
- Agent des haras.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1407 : Élevage bovin ou équin

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Modalités de certification :

*1ère série d'épreuves = travaux pratiques :*

- Travail du cheval, équitation
- Soins à donner aux chevaux, entretien du matériel et des installations
- Hippologie, biologie

*2ème série d'épreuves :*

- Mathématique appliquée et expression graphique
- Expression française
- Législation et économie familiale

**Validité des composantes acquises : 3 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA  
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : - pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAPA, - pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.
Après un parcours de formation continue	X		Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : - pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAPA, - pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : - pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAPA, - pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : - pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAPA, - pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret n° 2005-537 du 23 mai 2005 modifiant le décret n° 95-464 du 26 avril 1995 portant règlement général du certificat d'aptitude professionnelle agricole

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 1978 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole option Cavalier-soigneur, Lad-jockey, lad-driver d'entraînement.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2003-1160 du 4 décembre 2003 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministre chargé de l'agriculture (JO du 6 décembre 2003)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : [educagri.fr](http://educagri.fr)

<http://www.educagri.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** [Lad-cavalier d'entraînement](#)